

Pôle Progression LFBTA - Procédure et critères de sélection

Approuvés par la Commission Sportive Haut Niveau le 18.12.2023 et par l'OA le 19.01.2024

Le Pôle Progression s'adresse aux archers qui ont plus de 21 ans, qui n'ont pas encore réussi les critères de sélection pour entrer dans le Pôle Elite et dont on pense malgré tout qu'ils ont réel potentiel de progression vers un niveau international.

Archers concernés :

Les archers des disciplines suivantes de la World Archery : tir sur cible, tir en campagne (Field) et tir 3D qui ont réalisé les minimas pour intégrer le Pôle Elite, ont un niveau significatif et ont démontré une progression notoire au cours des trois dernières années, sont invités à proposer leur candidature.

Critère d'accès :

- Etre licencié à la LFBTA (membre d'un club de la LFBTA)
- Vouloir pratiquer la compétition internationale en plein air dans des disciplines officielles de World Archery
- Posséder un matériel suffisamment performant pour être compétitif
- S'engager à participer aux entraînements et stages du Pôle Elite

Critères de sélection :

Minima Tir sur cible :

En matière de progression, peuvent être pris en considération :

- Les scores tir sur cible réalisés dans des compétitions officielles en plein air
- L'évolution des performances personnelles (records) lors des 3 dernières années.
- Les places dans les championnats de Belgique 70m recurve ou 50m compound

Les minimas réalisés ou dépassés lors de la dernière saison, voir tableau.

Catégorie	Minimas
Recurve Hommes	4 x 300
Recurve Dames	4 x 290
Compound Hommes	4 x 335
Compound Dames	4 x 325
Barebow Hommes	***
Barebow Dames	***

*L'information sera complétée par la Commission Sportive Haut Niveau LFBTA une fois le niveau international Barebow connu et analysé.

Minima Field :

En matière de progression peuvent être pris en considération :

- Les scores tir en campagne sur 24 cibles (12 distances connues + 12 inconnues).
- Le classement des 5 nations de la dernière saison
- L'évolution des performances personnelles lors des 3 dernières années.
- Les minimas réalisés ou dépassés lors de la dernière saison, voir tableau.

Catégorie	Minimas
Recurve Hommes	3 x 320
Recurve Dames	3 x 290
Compound Hommes	3 x 375
Compound Dames	3 x 355
Barebow Hommes	3 x 260
Barebow Dames	3 x 250

Minima Tir 3D

En matière de progression peuvent être pris en considération :

- Les scores dans les compétitions tir 3D officielles organisées en Belgique selon le règlement WA (24 cibles)
- Le classement dans le championnat de Belgique de la dernière saison.
- L'évolution des performances personnelles lors des 3 dernières années.
- Les minimas réalisés lors de la dernière saison, voir tableau.

24 CIBLES

Catégorie	Minimas
Compound Hommes	3 x 435
Compound Dames	3 x 400
Barebow Hommes	3 x 330
Barebow Dames	3 x 285
Longbow Hommes	3 x 260
Longbow Dames	3 x 220
Traditional Bow Hommes	3 x 310
Traditional Bow Dames	3 x 245

Matériel selon le règlement de la World Archery.

Démarches à réaliser :

- Communiquer nom, prénom, E-mail et téléphone et mentionner qu'on souhaite introduire un dossier de candidature pour le Pôle Progression LFBTA.
- Remplir le dossier de candidature en ligne (Google Form) sur le site de la LFBTA

Personne de contact :

Valérie Van Avermaet - Directrice technique - valerie.vanavermaet@lfbta.be

Procédure et acceptation :

Une fois que le dossier est parvenu à la Direction Technique, elle vérifiera que tout est complet.

Si besoin, elle demandera des précisions ou modifications au dossier.

Ensuite, après concertation avec les coaches fédéraux, l'archer sera invité à participer à un premier stage.

Durant le stage, une entrevue sera organisée avec l'archer pour lui expliquer ce que l'entrée au Pôle

Progression implique.

La demande sera ensuite présentée à la Commission sportive de haut niveau LFBTA qui l'examinera pour avis. Le dossier sera ensuite soumis pour approbation à l'Organe d'Administration.

Statut :

Pour être repris comme élite fédéral, l'archer doit montrer sa capacité de faire des résultats équivalent aux [critères de sélection internationaux RBA](#).

Pour obtenir un statut Jeune Talent, Espoir sportif ou Sportif de haut niveau reconnu par l'Adeps, l'archer doit réaliser les critères définis par l'Adeps [ici](#).

Ce statut Adeps lui permettra d'obtenir éventuellement :

- des facilités au niveau scolaire ou professionnel
- des aides financières via le Plan-Programme Adeps de la LFBTA

Encadrement :

L'équipe d'encadrants est composée d'entraîneurs ayant une grande expérience personnelle au niveau international et/ou de l'entraînement et du suivi d'archers de niveau international.

Ils disposent d'un Brevet Adeps et/ou d'un brevet pédagogique (agrégation de l'enseignement) :

- Coach Recurve : Marina Prelipcean
- Coach Compound : Julien Depoitier

Types de stages proposés :

1. Stages en indoor :

Au programme : Tir en salle, exercices d'échauffements, réglages matériels, exercices de tir, conseils sur la technique de tir, cours sur la planification de l'entraînement, etc. ...

2. Stages en plein air :

Au programme : Tir en plein air, réglage matériel, évaluation, débats et questions avec des tireurs de haut niveau, exercices d'échauffement, progresser aux longues distances.

La plupart des stages sont organisés dans les installations de Loverval (Centre d'Excellence LFBTA) ou d'Herentals (Centre d'excellence BSV). Certains stages peuvent également être organisés ailleurs en Belgique ou à l'étranger.

Il revient à chacun d'organiser son déplacement pour se rendre sur le lieu du stage. Un accueil peut être organisé à la gare la plus proche (modalités jointes à la convocation de stage).

Tous les stages ne sont pas totalement gratuits. Pour les archers n'ayant pas de statut Adeps, la LFBTA peut pour certains stages de week-end ou à l'étranger demander une participation financière. Un courrier sera envoyé pour prévenir les archers du coût et les modalités du stage. Pour les stages d'un jour et quand cela est possible, nous demandons d'emmener un repas de midi avec soi.

Evaluation et reconduite au Pôle Progression :

L'évaluation a lieu 1x /an fin septembre, à l'issue de la saison outdoor.

Elle est effectuée par la Commission Sportive Haut Niveau LFBTA.

Avant l'évaluation, il sera demandé à chaque archer du Pôle de fournir ses meilleurs résultats de la saison.

Les archers du Pôle Progression ont **deux années maximum** pour réaliser les critères du Pôle Elite.

Au-delà de ces deux années, si ils n'ont pas réalisé les critères du Pôle Elite, ils ne pourront plus faire partie du Pôle Progression.

LFBTA